

Entrée de Ville Digne

1994 - 1997

La voie de desserte

Paysage, écrans acoustiques

et ouvrages d'art

Grand prix régional de l'architecture et du paysage PACA , prix infrastructure.

ASPECTS TECHNIQUES

Programme: Aménagement paysager, écrans acoustiques et ouvrages d'art

Mission: AVP, PRO, DCE, assistance à la maîtrise d'œuvre (chantier)

Maîtrise d'ouvrage: DDE Alpes de Hautes Provence (04)

Calendrier: 1994 - 1997

Partenaires: S. Ricard assistant, SOGELERG- SOGREAH, ETRM, Acouphen

Lauréat du concours avec J.C Martinez architecte

Coût : 107 MF

Dimensions : 3 km

Localisation: Digne-les-Bains, RN 113

Entreprises: Sport et Paysage (plantations); Jardivert (plantations); Gardiol (trémie); Socarel: (préfabrication murs végétalisés); Delta.

Produits: Murs végétalisés Delta; Murs bois Durapin.

Crédit photographique: S. Demailly



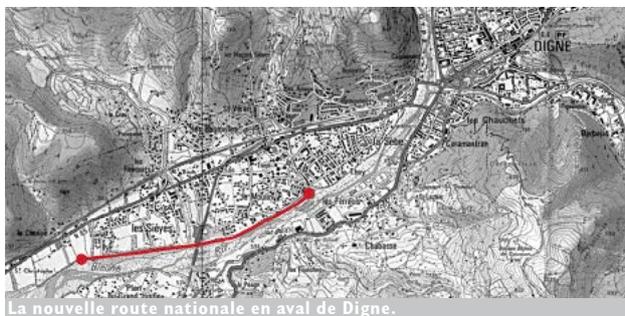
La DDE 04 était à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre général de l'opération. Le concours d'idées que nous avons remporté portait sur le traitement paysager et l'architecture des ouvrages d'art de la nouvelle route nationale, en aval de Digne.

Les tâches de coordination ont été importantes pour le maître d'ouvrage, non seulement par le grand nombre de partenaires de conception, mais aussi par la procédure de concertation avec le voisinage. Celle-ci a conduit à ajuster le projet sur plusieurs points et à présenter le projet de façon adaptée aux interlocuteurs.

Le projet d'ensemble prévoyait la reconstitution de la ripisylve pour conserver l'image forte de la nature en ville. Il articule la route au contexte qu'elle traverse, évite l'emphase décorative et cherche à donner l'impression «que la route a toujours été là». Trois parties, qui progressent du plus naturel vers le plus urbain, composent l'ensemble:

1 - La partie en aval :

La végétation du voisinage colonise les buttes de protection acoustique et complète une végétation de bosquets plantée de façon aléatoire. Les cyprès amorcent le rythme majeur de la composition. En l'absence de glissière de protection au pied des buttes, la végétation devait se trouver à plus de 7 mètres de l'accotement.



Nous avons joué sur un effet "anti-gravitaire" entre le bas et le sommet de la butte en remontant les sujets importants et en descendant les buissons. La composition du semis hydraulique permet des cycles de couleur par essence. Au printemps par exemple, les coquelicots sont très présents. La végétalisation des enrochements des berges, en partie par recyclage de matériaux extraits de la rivière par un carrier, permet la reprise de la ripisylve.

2 - La partie centrale :

Elle traite la rencontre entre le pont des Chemins de fer de Provence et la route. Ce pont métallique est long de 180 mètres et fut réalisé par la société Eiffel au début du siècle. Bien sûr, ses dimensions sont plus modestes que les grands ouvrages comme celui qui franchit le Douro à Porto (Portugal). Pourtant, comme eux, il forme une ligne de force dans le paysage. Aussi, la nouvelle travée est réalisée à l'identique, c'est-à-dire par des poutres treillis d'un même gabarit que celles existantes même si la portée, les techniques contemporaines de soudure et la qualité des aciers auraient permis de réduire leurs hauteurs.

Pour dialoguer avec le pont, la trémie devait être un objet unitaire de grande taille (340 mètres de long) en contraste par sa courbure et son creux. Elle intègre un chapelet de petites interventions : les murs de soutènement, les garde-corps piétons, les caches des pieux et le franchissement d'un affluent. Cet ouvrage était techniquement complexe puisque nécessairement étanche. Nous avons réglé l'arase de ses murs sur une grande courbe horizontale référencée au terrain naturel. Compte tenu de la pente, l'ouvrage émerge du sol. Son traitement en béton brut, rehaussé de bossages en pierre calcaire, contraste avec le traitement léger de la structure métallique du pont. Les têtes et les arrêts du mur ont été particulièrement dessinés.



Rencontre de la trémie et du pont de chemin de fer Eiffel

3 - La partie en amont :

Les éléments du mur acoustique ont une dominante de lignes horizontales soutenue par des pieds droits en retrait. La composition en hauteur joue sur l'appareillage de ces éléments et utilise la GBA (Glissière en Béton Armé) de sécurité comme soubassement lisse. Ces éléments créent un rythme mineur. Le rythme majeur est scandé par la présence de cyprès établis dans des retraits traités en mur mince bois. Ces retraits, outre la scansion visuelle, permettent aussi d'interrompre la linéarité du mur végétalisé et de corriger les imperfections dues à la pose et aux raccords du tracé de la voie.

Lecture par les usagers :

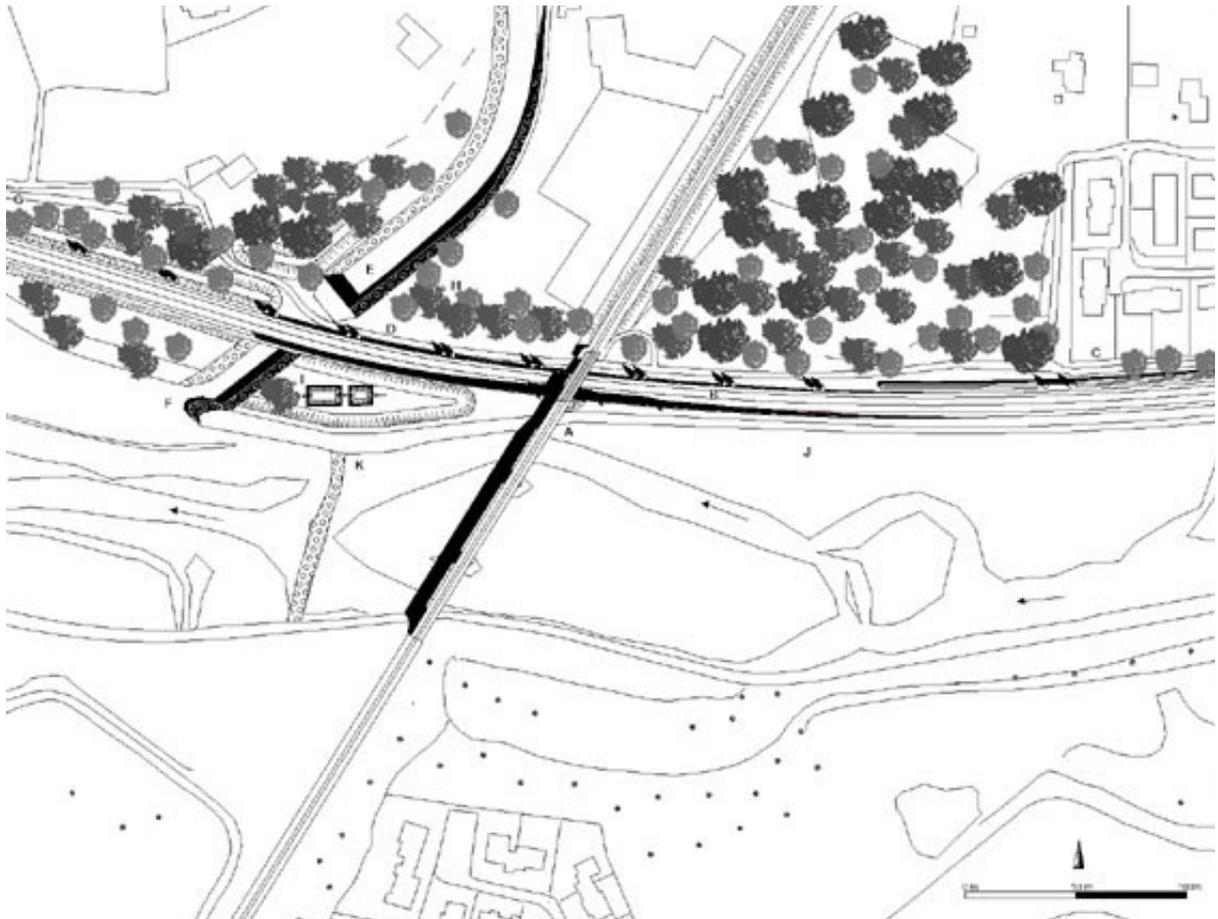
Pour les habitants du voisinage, le mur apparaît comme une clôture épaisse et végétalisée en fond de jardin. Dans les parties publiques l'arrière du mur a été traité par une épaisseur végétale reconstituant la ripisylve.

Le piéton et le cycliste sont conduits jusqu'au belvédère dominant la trémie et au pont. Au-delà, ils voient toute la vallée. Pour les piétons, les écrans sont absorbants de façon à éviter les réflexions du bruit des voitures.

Pour l'automobiliste, le paysage est mis en scène de façon ouverte et sauvage dans la partie aval. Le passage dans la trémie marque le passage vers l'urbanité.



Les éléments du mur acoustique ont une dominante de lignes horizontales scandées par le rythme de cyprès .



Plan de la partie centrale: rencontre entre le pont des Chemins de fer de Provence et la route.

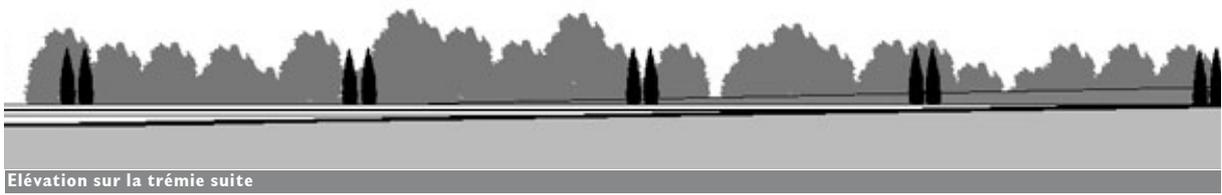


Élévation sur la trémie

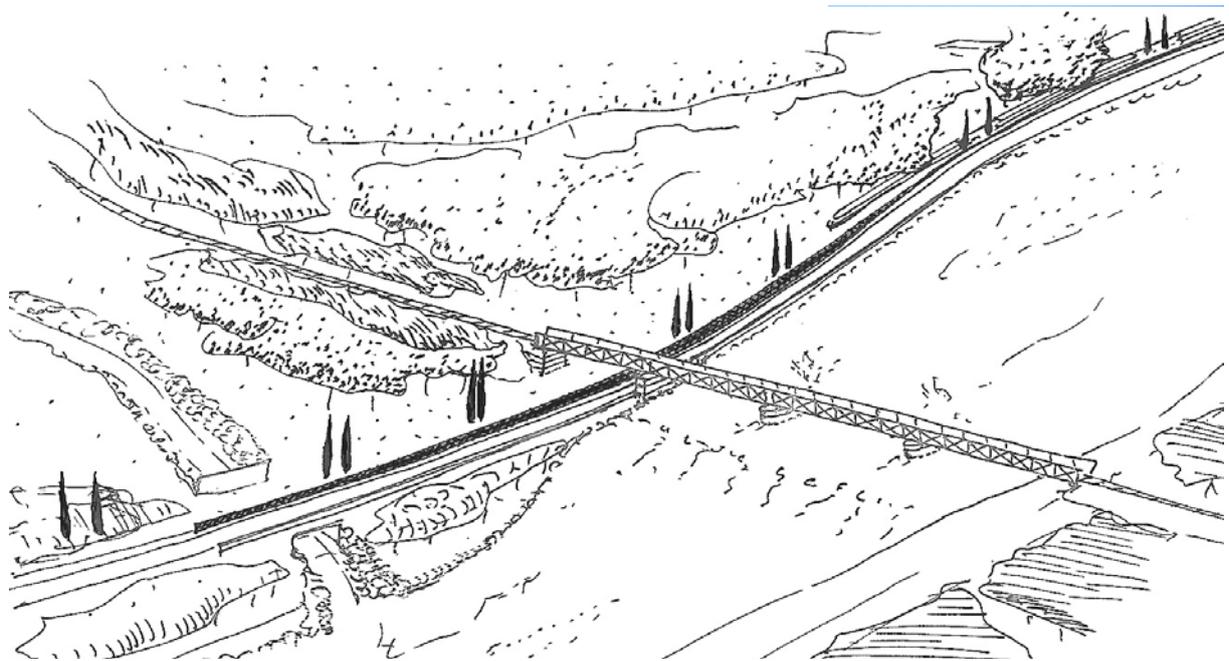
La partie centrale _____



La nouvelle trame du pont est réalisée à l'identique



Élévation sur la trémie suite



Pour dialoguer avec le pont, la trémie est un objet unitaire de 340 m de long, en contraste par sa courbure et son creux.

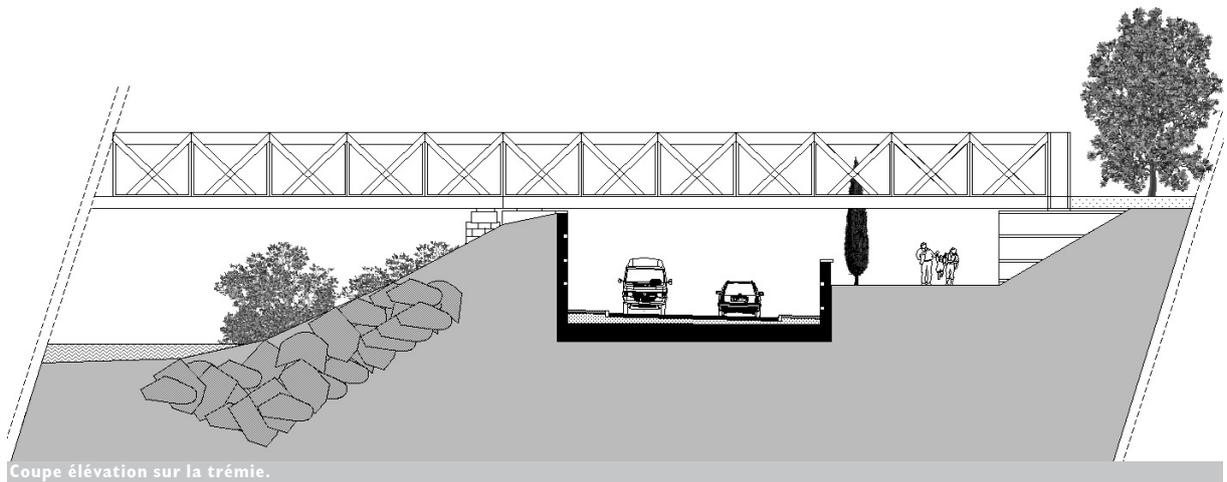


La nouvelle trame du pont est réalisée à l'identique, c'est-à-dire par des poutres treillis d'un même gabarit que celles existantes.

La partie centrale



Le traitement en béton brut, rehaussé de bossages en pierre calcaire, contraste avec le traitement léger de la structure métallique.



Coupe élévation sur la trémie.



Vers Digne, au-delà du pont de chemin de fer, fin de chantier, les cyprès scandent le rythme vers l'urbanité.

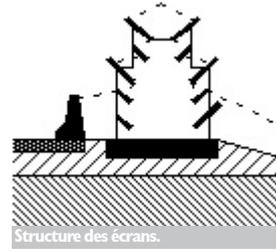


En sortant de Digne, avant le pont du chemin de fer, quatre années après les plantations.

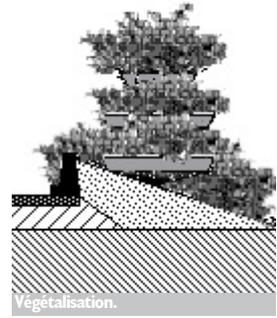
La partie en amont _____



Les cyprès sont établis dans les retraits traités en murs mince bois



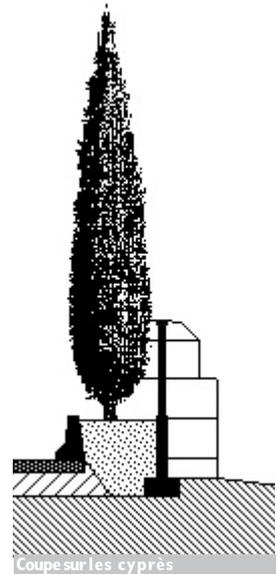
Structure des écrans.



Vegetalisation.



La végétation souligne le retrait.



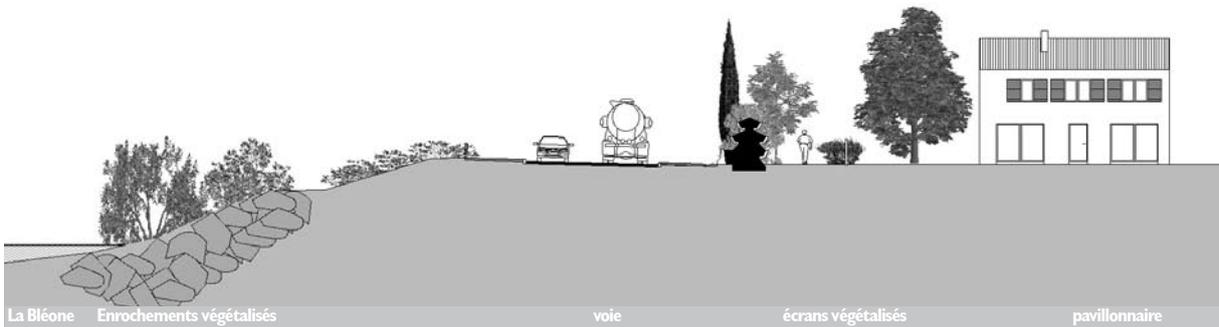
Coupe sur les cyprès



Chemin piéton-cycle en arrière de l'écran.

L'aménagement, au-delà du mur, restitue l'ambiance initiale de la ripisylve, à savoir des taillis touffus dans lesquels on chemine. Aujourd'hui, une piste cyclable a été réalisée par la commune, exploitant les sur-largeurs laissées à cet effet dans le projet initial. Les écrans minces en bois ponctuent, de ce côté-ci, la trame de voirie. De part et d'autre, l'écran recrée l'unité végétale qui existait avant l'aménagement.

Le paysage reconstitué par les murs évolue dans les saisons laissant réapparaître la structure en hiver.

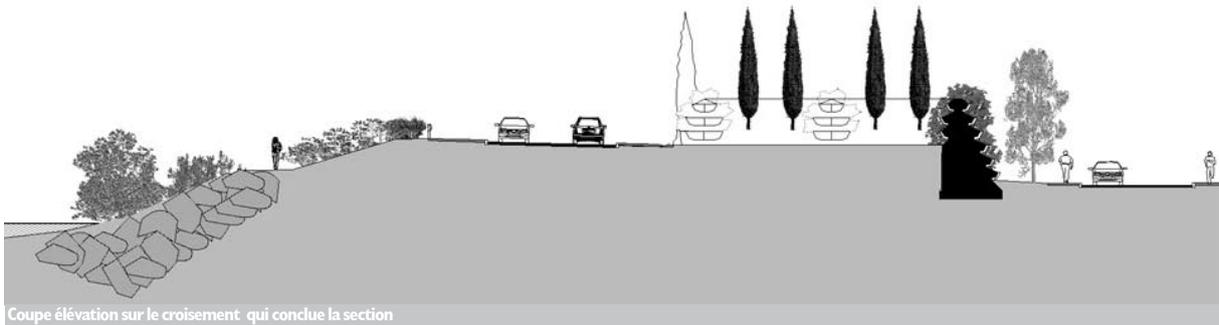


La Bléone Enrochements végétalisés

voie

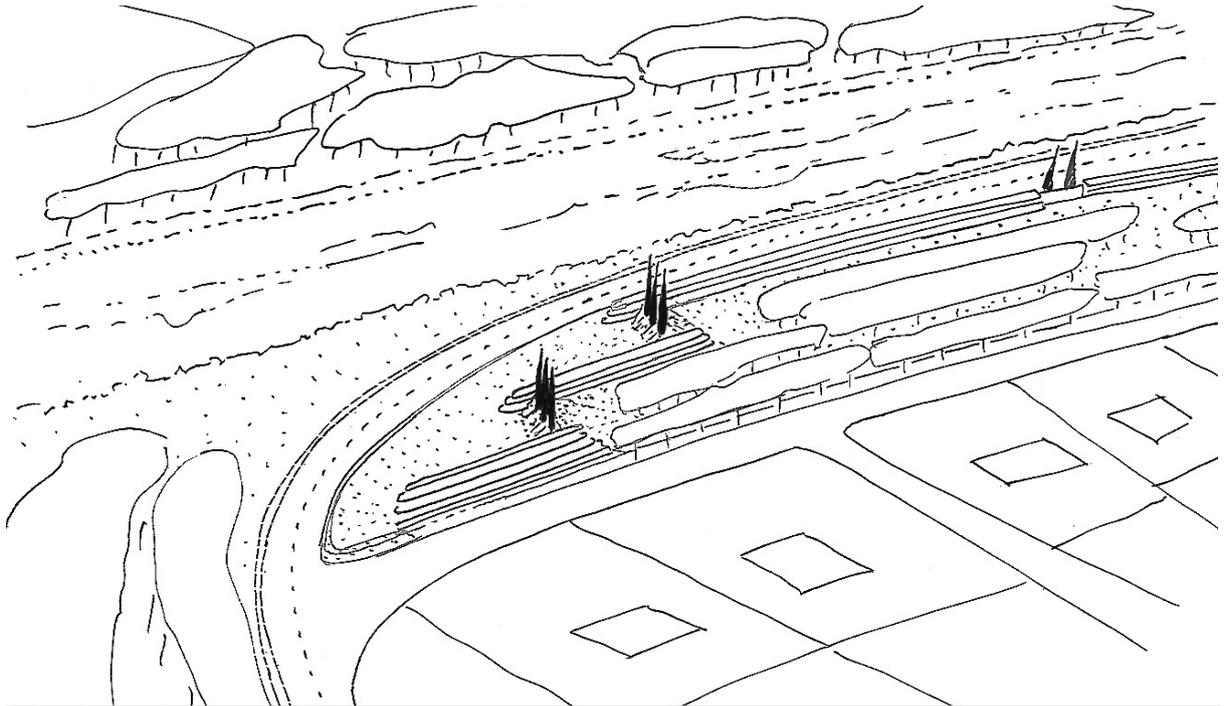
écrans végétalisés

pavillonnaire



Coupe élévation sur le croisement qui conclue la section

La partie en amont



Les écrans forment trois plans tangentiels à la courbe.



Des éléments courbes forment l'extrémité des écrans ,



...ici avec la végétation.



Le paysage évolue dans les saisons, laissant réapparaître la structure en hiver.



Les écrans minces en bois ponctuent, de ce côté-ci, la trame de la voirie.

Arrière des écrans



La butte-écran est couverte d'un semis variant au fil des mois.

Entrée de Ville, Digne